

Auxiliaire médical en pratique avancée

Informations sur le concours

Publié le :	18-07-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	6
Date du concours :	15-10-2025
A propos du poste :	

Un concours externe sur titres pour le recrutement d'infirmier(ère) en pratique avancée (IPA) est ouvert afin de pourvoir **6 postes** au Centre Hospitalier Le Vinatier.

Nature de l'épreuve :

Elle repose sur l'évaluation par le jury, d'un dossier soutenu par les candidats au cours d'une audition prévue à cet effet, d'une durée de vingt-cinq minutes au plus.

Lors de son audition, le candidat présente son parcours professionnel à partir du dossier transmis au jury et les acquis de son expérience professionnelle, les compétences mises en œuvre dans le cadre des activités exercées, ainsi que les diverses formations professionnelles dont il a bénéficié. L'exposé est suivi d'une discussion avec le jury qui porte sur les éléments présentés par le candidat au cours de son exposé.

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier Le Vinatier
Ville :	69500 Bron
Site Web :	http://www.ch-le-vinatier.fr

Pour candidater

Date limite de
candidature : 10-09-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée et justifiant de 3 années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmier.

Pièces à fournir :

Les demandes d'admission à concourir doivent être accompagnées des pièces suivantes, en 2 exemplaires :

- 1) Un curriculum vitae limité à deux pages dactylographiées au plus ;
- 2) Un relevé de diplômes, titres et travaux éventuels en rapport avec un emploi d'infirmier en pratiques avancées ;
- 3) Une note de deux pages au plus, décrivant les emplois qu'il a pu occuper, les stages qu'il a effectués et la nature des activités et, le cas échéant, des travaux qu'il a réalisés ou auxquels il a pris part.

Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2) sera faite par la Cellule Concours.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU TRANSMIS HORS DELAI NE POURRA ETRE ACCEPTE

Adresse postale
pour l'envoi des
candidatures :

Les demandes d'admission à concourir doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard le **10 septembre 2025** à la Directrice des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Le Vinatier, à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier Le Vinatier

Direction des Ressources Humaines – Cellule concours

BP 300 39 – 95 Boulevard Pinel

69678 Bron Cedex